

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 23.04.2013 à Jambes

Présents : A. Baudru, Y. Borrey, B. Brasseur, K.D. Convents J.L. Dessart, M. Dony, P. Garcia, J.F. Hannosset, A. Luisi, S. Moonen, A. Praillet, T. Pierloot, D. Timmermans M.C. Wauthy.

1. Le mot du Vice-Président

- ❖ Baudouin Brasseur souhaite la bienvenue à tous les membres présents et en particulier à Manu Dony qui assiste à sa première réunion suite à son élection lors de l'AG du 22.03.13. Il déclare qu'une nouvelle ère s'ouvre avec un nouveau président et en profite pour remercier une fois de plus Marcel Agnarelli pour tous les services rendus. Il estime qu'une fédération qui stagne n'avance pas et régresse et espère que la nouvelle présidence va aller de l'avant et profiter du dynamisme actuel pour progresser à une vitesse exponentielle. Tout ceci pour montrer à tous nos adhérents et au monde sportif belge que se retrouvent dans notre ligue la transparence, l'humanisme, le progrès et surtout l'éthique.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 05.03.2013

Tenant compte d'une demande de modification du point 10. émise par J.F. Hannosset, le P.V. du 05.03.2013 est approuvé.

3. Désignation des membres du bureau du conseil d'administration de la L.F.H. et des représentants L.F.H. au C.E.P. U.R.B.H.

Deux candidats à la présidence se font connaître. Il s'agit de Jean-Luc Dessart et de Jean-François Hannosset.

Le C.A. détermine les modalités d'élection. Il s'agira d'un vote secret avec majorité absolue. Tenant compte de la nécessité de traiter en premier lieu la modification de l'article 623 LFH, l'élection est tout d'abord reportée à la fin de la réunion mais faute de temps, il est ensuite décidé d'organiser le vote lors de la prochaine réunion, le 22.05.13.

Membres effectifs au C.E.P. : B. Brasseur, J.L. Dessart, T. Pierloot.

Membres suppléants au C.E.P. : A. Baudru, S. Moonen

Experts pour l'A.G. U.R.B.H. : K. Convents, A. Praillet, D. Timmermans

4. Trésorerie

- ❖ La situation financière au 31.03.2013 a été envoyée avec la convocation. P. Garcia évoque la situation du HCBE Jodoigne qui est en retard de paiement tant vis-à-vis de la L.F.H. que du Comité Provincial du Brabant. Le CA décide que si les sommes dues ne sont pas virées sur les comptes bancaires concernés pour le 20.05.13, le HCBE Jodoigne sera radié.
- ❖ Les prix des affiliations et droits d'inscription des équipes, qui n'avaient plus été modifiés depuis 2009, seront indexés pour la saison 2013-2014.

5. Secrétariat

- ❖ Le nouveau site internet a été mis en ligne depuis une quinzaine de jours et une sensible augmentation du nombre de visites a été constatée (+/- 25%). Différents problèmes d'accès pour certains supports doivent encore être résolus. P. Garcia précise que des améliorations sont apportées régulièrement et que toute remarque sera prise en compte dans la mesure du possible.

6. Affaires techniques

- ❖ Les PV des deux dernières réunions de la Commission Technique étaient joints à l'envoi de la convocation pour le CA.

Revenant sur le PV de la réunion du 26.03, J.L. Dessart donne des informations complémentaires concernant l'étalement de 20 crédits d'heure à obtenir sur une période de deux ans pour la délivrance de la licence entraîneur.
Une proposition de modification de l'article 23 sera prochainement transmise au SG.

7. Propagande

- ❖ P. Garcia donne des informations concernant l'état d'avancement du projet « Namur'hand » qui débutera effectivement en septembre 2013. Un club en formation a également été créé à Esneux.
- ❖ En réponse à la demande de B. Brasseur, P. Garcia explique la situation du BM Namur Handball.

8. U.R.B.H.

- ❖ Suite à la réunion du C.E.P. U.R.B.H. du 11.04.13, des informations complémentaires sont données concernant les décisions prises.
 - La VHV a décidé de modifier les catégories d'âge en compétition VHV. Les finales URBH « jeunes » restent toutefois soumises aux catégories stipulées dans le règlement URBH et si aucune équipe flamande n'est inscrite, les champions francophones seront sacrés champions de Belgique.
 - Un accord a été trouvé concernant la modification de la compétition en divisions nationales messieurs à partir de la saison 2014/2015 avec :
 1. Une belenxligue (4 équipes belges) se déroulant de septembre à février
 2. Des divisions nationales 1 et 2 avec 8 équipes
 - L'article 623 URBH sera modifié, dès la saison 2013/2014, pour limiter à 4 joueurs de moins de 22 ans le nombre de passage autorisé d'une équipe de division nationale dans une autre équipe de division nationale durant le même week-end. (deux divisions d'écart autorisée).

9. Article 623 L.F.H.

- ❖ Après différents échanges de vue, le CA décide de modifier l'article 623 LFH dès la saison 2013/2014 comme suit :

Passage d'une équipe dans une autre équipe

1. Un joueur est réputé titulaire de la division supérieure à partir du moment où il a été aligné pour 4 matches officiels dans cette division.
2. Maximum 4 joueurs de moins de 22 ans (au premier janvier précédent la saison en cours) titulaires de la division supérieure peuvent-être alignés lors d'une rencontre de division inférieure.
3. Le passage de joueur d'une division à l'autre n'est autorisé qu'à partir du moment où il n'y a pas plus de 2 divisions d'écart entre elles.
4. Le déclassement n'est plus autorisé à partir du moment où, pour au moins une des deux divisions concernées, les plays-offs/plays-downs débutent.
5. Le joueur déclassé en infraction au présent article est sanctionné comme joueur non-qualifié. (article 625)
6. Si la division inférieure est la plus basse de toutes et que l'équipe qui y est alignée renonce, avant le début du championnat, à toute montée éventuelle, le présent article ne s'applique pas.

10. Divers

- ❖ Contact sera pris avec le ROC Flémalle, champion en D1 LFH Dames, pour la remise de la coupe et des médailles aux lauréates.
- ❖ En D1 LFH Messieurs, il apparaît que la 2^{ème} (18/19.05.13) et la 3^{ème} manche éventuelle(25/26.05.13) se dérouleront au United Brussels. Les dispositions nécessaires seront prises pour que le CA soit représenté à cette occasion pour la remise de la coupe et des médailles.
- ❖ Les finales jeunes auront lieu à Herstal le 12.05.13 (LFH) et le 26.05.13 (URBH).

Prochaine réunion le mercredi 22.05.13 à Jambes